

Toulouse le jeudi 7 décembre 2023

431804 / 47 / 1

SOPHIE CUNILL - LE NOPAL

**23 Avenue du Général Azibert
11430 GRUISSAN**

Objet : VOTRE PUBLICITE DANS LA PUBLICATION :

"AGENDA 2024 DE LA MAIRIE DE GRUISSAN"

Votre ordre d'insertion N° : 239009

Nos références à rappeler : 431804 / 47 / 1

FACTURE N° 20072

Format : 1/4

Montant Hors taxes de l'insertion	390.00 EUR
Frais de gestion	9.00 EUR
Montant Total Hors taxes	399.00 EUR
T.V.A. à 20.00 % - Montant de la TVA	79.80 EUR
Montant TTC	478.80 EUR
Acompte réglé	478.80 EUR
<u>En votre aimable règlement</u>	<u>0.00 EUR</u>

Référence à rappeler **impérativement** pour tout règlement : **431804 / 47 / 1**

Règlement par Virement

R.I.B. BANQUE POPULAIRE
IBAN FR76 1780 7000 0135 3212 0952 156
BIC CCBPFRPPTLS

Mention obligatoire : La présente facture est payable comptant par virement ou chèque à réception. A défaut, les intérêts de retard seront applicables suivant les modalités et taux minima définis par la Loi du 31 Décembre 1992.

Loi du 22 Mars 2012 : Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40 EUR.

Paiement par chèque à l'ordre de BUCEREP à adresser à l'adresse ci-dessous